

# Notre Dame du Moulin

Route de Lavaveix, 23150 MOUTHIER D'AHUN



Plager de la communauté avec à terme une serre de 5m x 10m

Extension possible sur la partie privée dédiée à la communauté (entre la chapelle et la station de traitement des eaux) après élimination d'une partie ou de la totalité des peupliers. Protection nécessaire des potagers si les poules sont en parcours libre une partie du temps. Arrosage avec l'eau du puits.

Moutons : présence animal sur le domaine (moutons, ânes...)

ayant pour fonction la tonte et l'entretien des différents espaces ouverts ainsi que les pâtures sur le lieu. Gestion des pâtures en pâtures tournantes : pas plus d'une semaine au même endroit, en fonction de besoin et relativement à l'humidité des pâtures suivant la saison!

Verger de fruitiers en ligne et multi-étagés

Une trentaine de fruitiers : Pommiers, Poiriers, Pruniers, Cognaçais, Cognaciers (6 variétés (espèces) à 3 hauteurs décalées (Natives, ds saison, tardives...) + petits fruits en sous étage.

Culture de noisetiers et/ou extension du verger

Culture de noyers et, si le sol

s'y prête, de châtaignier. Pâturage possible dessous une fois le peuplement suffisamment âgé

Haie bocagère en bordure du terrain

Aménagement d'une aire de parking pour la réception des gens lors de grands rassemblement

Haies pour délimiter l'espace privé dédié à la communauté.

"Place du village"

Espace de jeu pour les enfants, de détente, de pique nique, pour des veillées autour du feu...

Espaces entourés de massifs "généralistes" composés de fruitiers, fleurs, aromatiques etc... servant également de protections visuelles pour les parties habitées ("maison", chambres...)

Valorisation des murs

biens exposés! par la plantation de plantes nécessitant une bonne exposition : figuiers, agrumes résistant au froid vigne, Kiwai...

Maison : bâtiment pouvant

accueillir des personnes travaillant sur le lieu (maraichage, entretien, autre...)

Remplacement progressif des

vieux peupliers par des arbres plus durables : chênes, frênes saules, aulnes, tilleul venant renforcer les petits coins "nature"

Partie de la presqu'île

attachée à l'événementiel lié au "moulin". Clairière entretenue à cette effet (notamment par les moutons)

Zone de maraichage potentiel

avec serres de production et autres pour activité économique. Proximité avec habitation, local et atelier. Nécessité d'abattre quelques arbres.

Presqu'île à préserver telle quelle

Couper les vieux peupliers au fur et à mesure pour les remplacer par des arbres plus durables : chênes, frênes, saules, etc.

Plantations de peupliers en

pâtures pour les moutons. Fragmentation en plusieurs petites parcelles pour permettre le pâturage tournant

Aménagement de la zone maraichère

sur le modèle des "Chimampas" grâce à la mise en place d'un réseau de fossés (80cm à 1m de profondeur par 2m de large) sur les courbes de niveau avec un système de trop plein, autour de terres pleines (réhaussées avec la terre des fossés) d'une dizaine de mètres de large.

Cultures possibles : maraichage oisiers, arbres têtards en bordure de talus (saules, frênes, aulnes, noisetiers...), pâtures...

Jerémie ANCELET



Zone de production

de légumes pérennes (ailichants, asperges, ...), petits fruits (cassis, groseilles, fraises, framboises...) ou grandes cultures pour la communauté : (pommes de terre, courges...)

Station d'épuration accueillant Lin Poulailler

Design du 10 et 11 mai 2022, 1ère approche.

